



Nyon, le 14 juin 2022

Destruction des fanes 2022

I. Généralités

Ce printemps, il y a eu deux périodes de plantation. Les parcelles ont été plantées dès la mi-mars (48%) puis à la mi-avril (45%). La plupart des plantations ont eu lieu dans de bonnes conditions et les températures étaient favorables au démarrage de la végétation. Les plantes ont souffert de la sécheresse au cours de leur développement.

Les vols de pucerons (*Brachycaudus hellicrysi*) ont commencé fin avril, quelques jours avant le début des vols de 2021, et une semaine plus tard qu'en 2020. La pression vectorielle est relativement élevée en comparaison de la moyenne des 20 dernières années (183% de la moyenne 2001-2020 le 9 juin), qu'en 2021 (509%) et qu'en 2020 (138%). Les vols ont été très intenses au moment de la levée, lorsque les plantes étaient particulièrement sensibles aux infections virales. Peu de vols ont été enregistrés depuis la fin mai en raison du vent et des précipitations.

Cette situation est assez comparable à celle de 2019 au niveau de l'intensité des vols de pucerons et à celle de 2020 au niveau de la précocité des vols. En 2019, 49 ha de plants avaient été refusés et 83 ha en 2020.

Vous trouvez des informations au sujet des pucerons sur les bulletins hebdomadaires du site www.agrometeo.ch (Menu > Grandes cultures > Pucerons & Virus de la pomme de terre).

Etant donné la faible pression PVY de l'année dernière, les lots de départ sont de meilleure qualité que les années précédentes (65% lots sains, taux de virose moyen inférieur à 0.3%).

Compte tenu des vols de pucerons intenses et précoces de cette année, des infections primaires ont été observées dans les contrôles culturaux. Si des infections primaires sont observées dans une parcelle, notamment dans le voisinage des plantes épurées, n'hésitez pas à épurer et à défaner immédiatement ou laissez la culture aller à maturité.

Un contrôle des tubercules dans toutes les parcelles est essentiel pour éviter un calibre trop petit ou trop gros. Nous accordons une marge de + 4 jours pour une prolongation par manque de calibre. Toutefois les risques de refus aux tests restent possibles. Consultez votre EM pour décider si le retrait de la parcelle est préférable.

!!!! Faites des sondages des tubercules. Attention aux parcelles à faible tubérisation !!!!

À ce jour, relativement peu de cas de jambe noire ont été rapportés, compte tenu des conditions humides de 2021. Cette année, la pression de mildiou est modérée, voir le bulletin PhytoPRE sur www.phytopre.ch.

II. Destruction des fanes

Nous conseillons de défaner dès que le calibre est atteint.

Nous vous rappelons que, **pour la classe A, la date de défanage est conseillée pour toutes les variétés.**

Depuis 2022, la date de défanage n'est plus obligatoire mais recommandée pour les lots de base et de prébase.

!!! Les producteurs décideront eux-mêmes de la date de brûlage et en assumeront les risques !!!

Les visiteurs informent les producteurs de la date de défanage recommandée et de la situation des risques (voir prévisions sur www.agrometeo.ch) au moment de la 2^{ème} visite, ou à la remise de la carte de défanage.

Attention aux conditions d'humidité des sols, suivez la météo et anticipez le défanage si de fortes pluies sont annoncées (structure du sol et calibre). L'efficacité des produits défanants est meilleure si les cultures ne souffrent pas de la sécheresse (meilleure pénétration dans les tiges). **La zone de défanage est inscrite sur la feuille de visite des cultures.**

Défanage chimique

Les produits **Spotlight**, **Firebird** et **Spotlight Plus** (1 l/ha), **Firebird** (1 l/ha), **Firebird Plus** (2 l/ha), **Mizuki** (2 l/ha), **Evolution** (1 l/ha), **Piramax EC** (1 l/ha), **Sorcier** (1 l/ha), et **Reglone** (2.5 l/ha) sont homologués **avec** ou **sans broyage** des fanes. Toutefois, il est recommandé de faire un broyage préalable, ce qui accélère la dessiccation des fanes. Il est recommandé de faire le dernier traitement au **Spotlight**, ce produit a une meilleure efficacité sur les repousses.

!!! Attention, l'autorisation d'utilisation du Reglone prendra fin à partir du 1^{er} juillet 2022 !!!

Un défanage tardif augmente le risque d'infection et le taux de viroses du lot. Les parcelles où les fanes ne sont pas totalement détruites 5-8 jours après un 2^{ème} traitement seront inévitablement déclassées.

Défanage thermique ou mécanique

Pour le défanage thermique et mécanique des fanes, **les recommandations et les dates sont identiques.** Nous conseillons d'effectuer ces mesures **dans les 4 jours suivant les dates fixées.** La date du brûlage ou de l'arrachage est à noter sur la carte de défanage.



Dates de défanage recommandées 2022 Zone 1 (<600m d'altitude)

Groupe de variétés	Dates	Tolérance (jours)
I. Amandine, Annabelle, Bintje, <i>Bleue St. Galler</i> , Celtiane, Charlotte, Désirée, Fontane, Gwenne, Ivory Russet, Lady Claire, Levinata, Lutine, Maldive, <i>Mulberry beauty</i> , Sorentina, Victoria	24 juin	+ 4 jours
II. Agata, Agria, Ballerina, Belmonda, <i>Challenger</i> , Cheyenne, Ditta, Innovator, Jazzy, Jelly, Kiebitz, Laura, Pirol, SH C 1010, Sunshine, Verdi, Vitabella	27 juin	+ 4 jours
III. Concordia, Erika, Hermes, Lady Christl, Lady Rosetta, Lucera, <i>Marabel</i> , Markies, Osira, Queen Anne, Thalesa, Venezia	1 ^{er} juillet	+ 4 jours

Le classement des variétés est adapté selon leur sensibilité au virus PVY.

Les variétés inscrites sur la liste secondaire sont en italique.

Depuis 2022, la date de défanage est recommandée pour les classes de prébase et de base, tout comme pour la classe A, ceci pour toutes les variétés.

!!! Les producteurs décideront eux-mêmes de la date de brûlage et en assumeront les risques !!!

LOTS DE BASE : Si cela est possible, veuillez avancer les dates sur une base volontaire

ATTENTION :

Les dates de défanage ne sont pas fixées en fonction du calibre mais en fonction du risque d'infection des viroses transmis par les pucerons.

Un sondage est nécessaire pour chaque culture pour déterminer la date optimale de défanage.

!!! Les variétés précoces et les cultures à faible tubérisation atteignent rapidement des sur-calibres !!!

Les Etablissements Multiplicateurs ont la responsabilité de diffuser les dates de défanage aux visiteurs de cultures et aux producteurs.

Certification des plants de pommes de terre

Agroscope

Cécile Thomas